



LA CLAIRIÈRE DU FINDEZ

CENTRE EQUESTRE

DOSSIER D'INSCRIPTION



INFORMATIONS PRATIQUES 2025 – 2026

REGLEMENT INTERIEUR

RENSEIGNEMENTS

- PLANNING
- SECRETARIAT
- INSCRIPTIONS
- COURS / FORFAIT ANNUEL
- ACTIVITES
- ABSENCES
- EQUIPEMENTS
- DEMI-PENSION
- MOYENS DE COMMUNICATION :
 - Panneau d'affichage
 - Site internet
 - Page Facebook
- FIL DE L'ANNEE
- INFORMATIONS DIVERSES
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- ENGAGEMENTS
- AUTORISATION PARENTALE



INFORMATIONS PRATIQUES 2025 – 2026

PLANNING

- Le CENTRE EQUESTRE sera fermé du **SAMEDI 26 JUILLET 2025** au **MERCREDI 27 AOUT 2025** inclus.
- La reprise des cours s'effectuera le **LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025**.
- Les cours ont lieu pendant les vacances scolaires aux mêmes créneaux horaires que le reste de l'année.
- Les cours ont lieu également les jours fériés à l'exception du **25 DECEMBRE 2025** et du **01 JANVIER 2026**.

SECRETARIAT

Le secrétariat est ouvert :

- Les **LUNDI – MARDI - VENDREDI** de **14H30 à 18H00**
- Les **MERCREDI** de **14H00 à 17H30**
- Les **SAMEDI** de **14H00 à 17H30**

Pour nous joindre, merci de privilégier les appels pendant ces créneaux ou laisser un message vocal sur le répondeur : 04.78.59.84.72



INSCRIPTIONS

Pour effectuer votre pré-inscription (de MAI à fin JUIN) il est indispensable d'apporter :

- La fiche de pré-inscription jointe à ce dossier
- Un chèque d'acompte d'un montant **200€ (150€ pour les cours BABY-PONEY)**

Les inscriptions sont effectives sur une année scolaire complète via un forfait annuel à régler entièrement lors de la pré-inscription.

Deux possibilités :

- Règlement en **1 ou 3 chèques** : Encaissé.s en SEPTEMBRE (si 1 chèque), JANVIER et AVRIL (si 3 chèques) **non remboursables quel que soit le motif.**

L'échelonnement proposé est une facilité de paiement, les chèques sont à remettre lors de la pré-inscription.

- Règlement **en 1 ou plusieurs fois** grâce à notre partenariat avec SPORTYNEO.

SPORTYNEO propose en supplément une **assurance annulation** en cas d'interruption involontaire : mutation, maladie, accident à souscrire lors du règlement du forfait.

COURS / FORFAIT ANNUEL

Les reprises durent 1 heure et commencent à l'heure indiquée sur le planning.

Les reprises pour les cavaliers débutants pourront inclure un temps d'apprentissage théorique et/ou à pied avec l'équidé.

Le forfait comprend un ou deux cours par semaine, **selon votre choix à l'inscription** (42 séances pour un cours/semaine et 84 séances pour 2 cours/semaine).

Les inscriptions sont effectives pour une année scolaire complète via un forfait annuel.

Les forfaits ne donneront lieu à aucun remboursement.

Téléphone : 04.78.59.84.72

www.laclairieredufindez.com



ACTIVITES

Tout au long de l'année, des activités (les DIMANCHES) et des stages sont proposés.

Pour une bonne organisation il est nécessaire de vous inscrire le plus tôt possible.

Toute activité non décommandée minimum 36H à l'avance sera due.

Les activités proposées les DIMANCHES, jours fériés et lors des vacances scolaires sont décomptées sur des cartes de tickets.

Suivant l'activité, le nombre de tickets facturé diffère.

ABSENCES

Les absences doivent être signalées sur le serveur informatique avant la veille du cours à MINUIT :

monclub-equitation.com

Lors de votre première connexion, renseignez :

Votre pseudo : Votre **NOM**

Mot de passe : Votre **PRENOM**

---Connexion cavaliers et clubs---

Votre pseudo :	Mot de passe :
----------------	----------------

Vous pourrez ensuite modifier votre identifiant et mot de passe de connexion.

Toutes les leçons non décommandées via ce biais seront dues.

Les leçons décommandées sont toutes rattrapables (dans la limite des places disponibles) via ce même serveur sur des créneaux de niveau **EQUIVALENT** ou **INFÉRIEUR** et dans la limite des places disponibles (Exemple : un G7 pourra rattraper en G7 ou G6).



EQUIPEMENTS

Lors des séances d'essais, le CENTRE EQUESTRE prête aux cavaliers des casques, toutefois il vous sera demandé de venir équipé de chaussures type bottes en plastique ainsi qu'un pantalon près du corps.

Le port de baskets pour monter à cheval est INTERDIT.

Le port du casque, à cheval, est OBLIGATOIRE.

Pour les cavaliers souhaitant s'inscrire il vous sera demandé de prévoir les équipements ci-dessous :

- **1 CRAVACHE** (dès le niveau débutant)
- **1 CASQUE / BOMBE**
- **BOTTES ou BOTTINES + MINI CHAPS**

Les poneys et chevaux disposent de leur propre matériel adapté à chacun (filet, selle, protection) qu'il convient d'utiliser pendant les séances et concours.

Il est interdit de modifier et/ou de changer le harnachement des chevaux.

LA DEMI-PENSION

Vous avez la priorité sur le cheval de votre choix pour les cours, examens et concours.

Le prix comprend 1 ou 2 cours par semaine, du LUNDI au SAMEDI.

Les activités du DIMANCHE (stages, examens, sorties en concours...) sont en supplément au tarif en vigueur.

La demi-pension se prend pour une année complète et doit être réglée lors de la pré-inscription.



MOYENS DE COMMUNICATION

Retrouvez toutes les informations nécessaires à la vie du club via nos différents moyens de communication :

- **Le panneau d'affichage dans l'écurie**

Devant la sellerie chevaux

- **Le site internet : <https://laclairieredufindez.com/>**



- **La page Facebook**



La Clairière du Findez

664 abonnés • 16 abonnements

Favoris

Appeler maintenant

- **La page Instagram**



Téléphone : 04.78.59.84.72

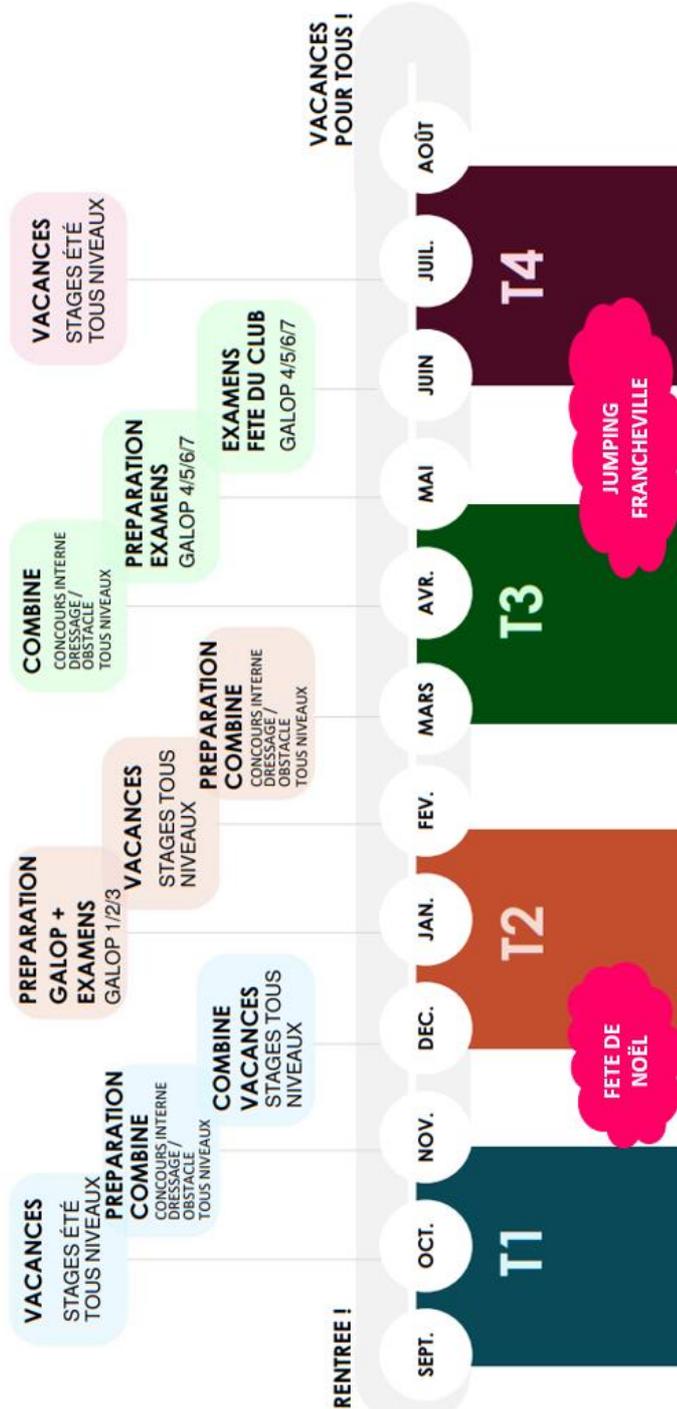
www.laclairieredufindez.com



FIL DE L'ANNEE

ORGANISATION GENERALE DE L'ANNEE

Pour mieux vous guider tout au long de l'année !





REGLEMENT INTERIEUR ET RENSEIGNEMENTS

INFORMATIONS DIVERSES

L'ensemble du site est **NON-FUMEUR** y compris **CIGARETTE ELECTRONIQUE**

Le forfait annuel comprend un cours fixe par semaine, vous avez la possibilité de rattraper occasionnellement vos séances décommandées via le serveur dans la limite des places disponibles (l'établissement ne peut s'engager à vous assurer plus de 3 rattrapages par saison)

Le forfait annuel inclus 42 séances.

Toutes les prestations sont vendues à un seul cavalier et ne peuvent être cédées.

Une réduction de 5% sera accordée au deuxième forfait dans une même famille à valoir sur le forfait le moins élevé (hors licence).

Avant et après chaque cours, il est indispensable de prendre soin de sa monture et du matériel : panser son cheval, curer les pieds, rincer le mors.... et ranger le matériel utilisé.

Les forfaits annuels ne donnent lieu à aucun remboursement quel que soit les raisons invoquées : notre partenaire SPORTYNEO propose la formule assurance annulation à souscrire lors de l'inscription.

L'acompte versé à l'inscription de MAI 2025 n'est pas remboursable ni transformables en prestation.

Les cavaliers ont la responsabilité de leurs chevaux lors des soins.

La responsabilité civile du cavalier sera sollicitée pour prendre en charge les frais inhérents aux dégradations et/ou aux blessures (vétérinaire, bourrelier...)

Les pelouses de l'établissement sont interdites à tous : chevaux, chiens, cavaliers.

MINEURS :

L'établissement est responsable des mineurs lors de leurs séances d'équitation, de l'heure de début à l'heure de fin.

Lors des sorties en compétition extérieur le tarif n'inclus pas le transport des cavaliers jusqu'au lieu de compétition, l'établissement est responsable des cavaliers lors de la pratique sportive (échauffement, tours de compétition, récupération)

Au-delà de ces horaires ils sont sous la surveillance de leurs parents, adultes...

Les chevaux possèdent leur PROPRE MATERIEL, il est interdit de CHANGER celui-ci (selle, filet...)

Vous avez la possibilité de louer un casier.

Ne rien laisser dans le vestiaire (caisse de pansage, chaussures, vêtements etc.)

Les casiers sont à vider avant le 1 JUILLET 2026.

Les chiens doivent être tenus en laisse et sont interdits dans la salle de club, les écuries et la tribune.

Il est également interdit de donner à manger aux animaux (chevaux, poneys, chiens, chats,)



A RETOURNER AU CLUB LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION

JOUR ET HEURE DE COURS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

NUMERO DE TELEPHONE PRINCIPAL :

NUMERO DE TELEPHONE SECONDAIRE :

E-MAIL :

NUMERO DE LICENCE :

PERSONNE à PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM et TÉLÉPHONE

PROBLEME DE SANTE PARTICULIER A NOTIFIER POUR LA PRATIQUE DE L'EQUITATION :

POUR LES CAVALIERS SOUHAITANT EVOLUER EN CONCOURS, MERCI DE SCANNER VOTRE CERTIFICAT

MEDICAL SUR LE SITE : <https://www.telemat.org/FFE/sif/>

Dépôt

- Déposer un certificat médical scanné
- Déposer un diplôme d'état

Téléphone : 04.78.59.84.72

www.laclairieredufindez.com



CONTRAT D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat :

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels je peux être exposé(e) dans le cadre de la pratique de l'équitation.

J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation. J'ai été informé que la souscription d'une licence implique la collecte de mes données personnelles par le club et par la FFE pour l'exécution des services dont je bénéficie.

En souscrivant une licence, j'ai pris connaissance et j'accepte la politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd et celle du poney club. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accidents offerts par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur mon page cavalier depuis le site www.ffe.com et sur equi.generalif.fr.

Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées.

Inscription L'inscription est valable pour la saison 2025 / 2026.

Tarifs Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée sur demande.

Licence FFE et assurances Le club est adhérent de la FFE et à ce titre propose à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant.

Règlement Intérieur Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire à l'exclusion.

Protection des données personnelles L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc. Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données dans le cadre de leur mission. Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement.

Droit à l'image Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

Modalités de remboursement Lorsque le cavalier s'inscrit pour un forfait, une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. **Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :**

- **Souscription au contrat annulation.** La souscription facultative à l'assurance annulation permet de mettre un terme au présent contrat selon les conditions précisées lors de la souscription.

SOUSCRIPTION ASSURANCE REMBOURSEMENT FORFAIT :

OUI NON

Si je refuse de souscrire au contrat annulation, je renonce à toute demande de remboursement pour quelques soit la raison (maladie, accident, etc...)

Date et signature (précédée de la mention lu et approuvé) :



AUTORISATION PARENTALE

- Je soussigné(e)

déclare avoir le plein exercice de l'autorité parentale et autorise le moniteur d'équitation du club à prendre toutes les dispositions utiles, en cas d'urgence, en vue de la mise en œuvre pour mon enfant des traitements médicaux et chirurgicaux qui pourraient s'imposer.

- J'autorise : **OUI** / **NON**, le club à reproduire et à diffuser les photographies et/ou vidéos réalisées par le club de ma personne ou de celle de mon enfant ; pour les usages exclusifs suivant : des supports vidéos, des illustrations de documents d'information, des illustrations de son site internet, des insertions dans sa page Facebook ainsi que la presse locale. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos/vidéos ne porteront pas atteinte à ma réputation ou à ma vie privée, ou à celle de mon enfant.

SIGNATURE